

La 13^{ème} Virée Dagobert Téléthon aura lieu le 25 novembre 2023. Une centaine de véhicules anciens passeront à proximité du village sur la Départementale 70.

Vous trouverez, en annexe, la rubrique de notre historien Julien CREPIEUX.

Mot de notre Foyer Rural

Bonjour, après une pause estivale le FRAHA vous propose plusieurs activités.

Tout d'abord, nous avons fait un atelier repair café le 14 octobre. Le principe est d'apporter votre petit électroménager en panne afin de pouvoir le réparer et lui donner une seconde vie. Avis aux amateurs de bricolage si vous voulez que cette activité perdure et se développe.

Le mardi 31 octobre sera l'occasion de fêter Halloween. Les enfants passeront dans le village pour la chasse aux bonbons.

Nous vous donnons rendez-vous au foyer pour poursuivre la fête à partir de 19h, l'apéritif sera offert par le FRAHA.

Une buvette ainsi que des hot dogs, frites seront mis en vente.

Une soirée choucroute est prévue le 18 novembre au foyer.

Des bulletins de pré-inscription seront mis dans vos boîtes aux lettres.

Les membres FRAHA vous attendent nombreux pour ces différents événements et reste à votre écoute pour toutes idées ou propositions.

Mot de la fin

Avec toutes ces bonnes et mauvaises nouvelles au niveau communal, national et international, nous souhaitons, les membres du conseil municipal et moi-même pouvoir toutes et tous vivre en bonne entente, renforcer le civisme et la bienveillance. Restons unis mais néanmoins vigilants. Nous restons disponibles pour échanger si besoin est.

Nous vous rappelons les coordonnées du site internet d'Arraye et Han :

www.commune-arrayeethan.fr

Vous pouvez y retrouver toute l'actualité et les informations utiles de votre village !



LA NOUVELLE GAZETTE Octobre 2023

Cher concitoyen,

En cette rentrée, il est temps de faire le point sur les événements passés et à venir au sein de notre commune.

Un de nos conseillers, Jean-Pierre VAUTRIN a pris la décision de quitter le conseil municipal. Soyez rassuré, cela n'impactera pas la gestion communale, les membres du conseil restant motivés.

Je ne vais pas manquer d'évoquer les incivilités récurrentes, entre autres excès de vitesse, non-respect de la signalétique routière, de la divagation des chiens ainsi que de leurs déjections un peu partout dans notre commune.

Ne souhaitant pas que ce mot du maire soit entièrement négatif, de belles actions vont vous être présentées et proposées dans cette Gazette.

Bonne lecture !

Le maire, Denis ORY



Opération « Nettoyons la Nature ! »

Le 23 Septembre dernier, sur l'initiative du conseil municipal des jeunes et avec la participation de l'enseigne Leclerc pour la fourniture du matériel, des enfants se sont retrouvés pour nettoyer les rues, trottoirs, usoirs et alentours de notre village.

Nous les remercions chaleureusement pour cette action.

Rappel des incivilités et des règles de bonne conduite

Pour la xième fois, avec des tracts distribués dans les boîtes aux lettres à l'appui, nous vous rappelons que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse.

A compter du 23 octobre 2023, les contrevenants seront verbalisés par une amende de 1ère classe d'un montant minimal de 38 euros.

Le rappel est valable aussi pour les déjections de ces mêmes animaux qui ne sont pour ainsi dire jamais ramassées par les propriétaires. Les usoirs en sont jonchés, l'aire de jeux des enfants et les sentiers n'en sont pas épargnés...Sachez également que les contrevenants pourront être verbalisés pour ces faits.

La vitesse est excessive et le non-respect de la signalisation routière font partie du comportement insupportable de certains citoyens et habitants de notre commune.

Pour des raisons de sécurité, les numéros d'immatriculation relevés par le maire et ses adjoints seront transmis directement à la gendarmerie.

Les commissions communales

Pour garantir une meilleure communication entre le conseil municipal et les habitants, nous avons souhaité désigner un interlocuteur privilégié pour chacune des commissions :

- Commission Urbanisme : Anthony LEMOINE
- Commission Travaux : Bernard BERRY
- Arnaud GEOFFROY se propose de gérer les problèmes de dépôt sauvage aux abords des containers et sur la voie publique.
- Commission Finances : Jean-Marc THOURON
- Commission Communication : Aurélie LOUIS

Pour toute réponse à vos questions vous pouvez vous adresser à la mairie aux horaires d'ouverture ou directement au maire qui transmettra au référent.

Le conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes entame sa quatrième année d'existence. Les activités proposées sont accessibles à tous les jeunes du village, qu'ils aient été élus ou pas. Elles ont lieu habituellement le samedi, de 10h00 à 12h00. Citons pour mémoire quelques activités menées au cours des derniers mois : construction, décoration et installation de bacs à fleurs ;

décoration thématique du rond-point ; projet de réaménagement de l'aire de jeux avec, dans un premier temps, l'achat d'une balançoire ; nettoyage du village ; participation aux commémorations ; confection d'objets de décoration vendus lors d'un marché de Noël, l'argent collecté devant servir à financer un voyage à Paris pour visiter l'assemblée nationale ou le sénat ;

...

Informations diverses

Le médiabus passera dans votre commune vendredi 24 novembre 2023 de 11h20 à 11h45 (devant la mairie).

Une permanence de la gendarmerie de Dieulouard aura lieu le 16 novembre de 14h30 à 16h30 à la mairie.

Le CCAS de Jeandelaincourt poursuit son partenariat d'un Centre Itinérant avec les Restos du Coeur pour la Campagne d'Hiver 2023-2024.

Le nombre de bénéficiaires ne cessent de croître chaque année, l'aide alimentaire n'est que le premier pas vers l'aide à la personne souvent démunie et qui n'ose parfois pas dire et pas faire la démarche d'une demande.

Une petite camionnette organisera une tournée tous les 15 jours. La tournée passe par Champenoux, Brin /Seille, Jeandelaincourt et Nomeny

Un flyer explicatif sera affiché au tableau sur le parking de la mairie. Les accueils par les bénévoles des Restos et du CCAS se font dans les respects de la Charte des Restos du Coeur : Accueil inconditionnel, Respect, Confidentialité, Bénévolat, Convivialité et Engagement

Désormais, le Chemin des écoliers et le Sentier des douaniers sont ouverts à la circulation mais toujours interdits aux engins motorisés comprenant ainsi les trottinettes électriques. Merci à chacun de veiller à une bonne cohabitation vélos/piétons.

Le débordement des branches du domaine privé sur le domaine public, à savoir : partie du sentier des Douaniers côté rue du Château, branches qui masquent les panneaux routiers, réduisent la visibilité de la route, et celles qui pénètrent les lignes EDF, éclairage public, et Téléphonie doivent être gérées par les propriétaires pour éviter toute dégradation des réseaux.

Prolongation de l'alerte sécheresse jusqu'au 20 novembre 2023 : le mois de septembre a été particulièrement chaud et nettement déficient en pluie. Ce constat se traduit par des niveaux de cours d'eau très bas et des sols très secs pour la saison.

Pour plus d'information vous pouvez utiliser le lien ci-dessous.

http://piece-jointe-carto.developpement-durable.gouv.fr/DEPT054A/SECHERESSE/AP_MAONS.pdf

Une collecte de déchets verts est prévue du 3 au 6 novembre sur le parking en face de la mairie avec mise en place d'une benne agricole.

Une bourse aux plantes sera prévue à Arraye courant 1^{er} trimestre 2024.

Pour les personnes intéressées, il serait bon de prévoir plants et boutures dans la perspective d'échanger.



QU'IL ME SOIT PERMIS D'EVOQUER ICI UN EPISODE CURIEUX -ET
MALHEUREUSEMENT D'ACTUALITE – SURVENU A ARRAYE TOUT AU DEBUT DE
LA GRANDE GUERRE , CELLE DE 14-18, QUI DEBUTA LE 28 JUILLET 1914 ,
DOCUMENT D'ARCHIVES ,IL S'INTITULE
« RECIT D'UN OTAGE D'ARRAYE-ET-HAN »

En voici les principaux chapitres : « Arrêtés comme francs-tireurs – La navette de Delme à Dieuze - en passant par Morhange – Francs-tireurs, capout ! - A Rastadt et Olmiden – La délivrance - Les jolis sabots suisses .-

M. Aimé Godefroy,**un honorable habitant d'Arraye-et-Han, dans le canton de Nomeny, vient de rentrer de captivité, après un séjour de près de six mois dans les prisons et dans les camps d'Allemagne où, on peut le dire, il a enduré toutes les souffrances physiques et morales d'un patriote en exil. Mais, M. Godefroy, en vaillant lorrain, ne s'est jamais laissé abattre, et la joie du retour illumine aujourd'hui sa face, jaunie par les privations, et qu'encadre une longue barbe noire, oubliée depuis longtemps par le rasoir

C'est le 1^{er} septembre, qu'avec le Maire, l'adjoint et le curé du village, M. Godefroy fut arrêté. Jusque là, durant tout le mois d'août, Arraye-et-Han, occupé par les Français le matin et par les Allemands le soir, ou par les Boches le matin et par les fantassins à la tombée de la nuit, n'avait pas eu à subir de grandes vexations ni de bien grands dégâts .

Les Allemands avaient trop la frousse de nos baïonnettes pour s'attarder aux beuveries et au pillage. Les maisons n'avaient donc encore que peu souffert ; Ça et là, un obus avait marqué sa trace dans les toitures ou les façades, détériorant parfois quelque mobilier, mais sans faire de victimes. L' église avait, elle aussi, eu sa part des projectiles teutons. On peut même dire qu'elle avait eu sa grosse part, bien qu'elle n'ait rien de la cathédrale de Reims ni de celle de Soissons « Gott mi uns ! »

Mais, le 1^{er} septembre, ce ne fut plus une simple patrouille qui arriva à Arraye-et-Han, Ce fut au moins un régiment, appuyé par des masses profondes, de l'autre côté de la Seille.

Et les habitants ont fait aussitôt connaissance avec la sauvagerie teutonnes.

Le Maire, son adjoint ainsi que le curé et M. Godefroy, sont immédiatement arrêtés. Les uns sont accusés d'avoir fait des signaux aux Français ; les autres d'avoir tiré sur les troupes allemandes.

D'un interrogatoire sommaire, raconte M.Godefroy, il résulta pour mon compte que j'étais considéré comme un francs-tireur .

. N'est-ce point là, d'ailleurs, l'accusation qui a servi partout aux Allemands de prétexte aux fusillades, à la destruction ou au pillage ? Il était parfaitement inutile de chercher des preuves de son innocence. Les explications n'étaient pas admises. J'étais prisonnier avec les deux premiers citoyens de ma commune et notre curé. Qu'allait-il advenir de nous ?...

Le départ d'Arraye-et-Han fut inattendu, précipité. On ne laissa pas le temps aux prisonniers de dire un dernier adieu à leurs familles ou à leurs amis, ni de se munir même de l'indispensable.

Delme ne fut qu'une courte halte. Quelques minutes de comparution devant un général qui les expédia sur Morhange, après les avoir traités de francs-tireurs Qu'allait-il advenir des prisonniers, sous une semblable accusation ? Morhange, c'était sans doute le conseil de guerre et le poteau d'exécution ? Mais le conseil de guerre ne se pressait pas de siéger. En attendant M. Godefroy et M. l'Adjoint étaient séparés de leurs deux compagnons et enfermés dans une cellule où on les laissa pendant 56 jours. A ce moment, on leur apprenait que M. le maire et M. le curé, contre qui les preuves faisaient défaut, étaient remis en liberté .

(A suivre) Transcrit par Julien Crépieux en ce 23 octobre 2023

*** De retour d'Algérie, en 1957,j'étais nommé instituteur à Arraye. Je n'ai évidemment pas connu M. Aimé Godefroy mais, par contre, je connaissais un membre de la famille Godefroy qui résidait à l'époque près de l'église : on l'appelait « la Génie »(Eugénie) et tenait le bistrot du village*